

www.lacdelage.qc.ca

# Le Delageois

Le Journal de Ville de Lac-Delage

## Élection municipale

page 2, 3, 4, 8 et 9



## L'Événement Découverte

page 14

# AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Scrutin du 3 novembre 2013

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de Ville de Lac-Delage par madame Guylaine Thibault, présidente d'élection, que :

1. les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
  - le poste de **MAIRE**;
  - les postes de **CONSEILLERS aux sièges numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6.**
2. toute déclaration de candidature à l'un ou l'autre des postes ouverts devra être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et heures suivants :
  - **du 9 septembre 2013 au 3 octobre 2013, du lundi au jeudi entre 13 h et 17 h**
  - **le vendredi 4 octobre 2013 de 9 h à 16 h 30, de façon continue.**
3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le dimanche 3 novembre 2013, de 10 h à 20 h, et un vote par anticipation sera tenu le dimanche 27 octobre 2013, de 12 h à 20 h.
4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection ainsi qu'à titre d'adjointe (pour recevoir les déclarations de candidature) : madame Nancy St-Hilaire.
5. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjointe désignée à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

24, rue Pied-des-Pentes  
Lac-Delage (Québec)  
G3C 5A4  
(418) 848-2417  
gthibault-lacdelage@ccapcable.com



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de Charlebourg

**Siège social**  
155, 76<sup>e</sup> Rue Est  
Québec (Québec) G1H 1G4

**Centre de services de Lac-Beauport**  
1020A, boulevard du Lac  
Lac-Beauport (Québec) G3B 0W8

**Centre de services Le Mesnil**  
5600, boulevard des Galeries  
Québec (Québec) G2K 2H6

**Centre de services de Lac-Saint-Charles**  
1531, rue Jacques-Bédard  
Québec (Québec) G3G 1P9

**Centre de services d'Orsainville**  
14070, boulevard Henri-Bourassa  
Québec (Québec) G1G 5S9

**Centre de services des Laurentides**  
1395, avenue de la Rivière-Jaune  
Québec (Québec) G2N 1R9

**Centre de services de Stoneham**  
347, chemin du Hibou  
Stoneham-et-Tewkesbury (Québec)  
G3C 1R9

**Centre de services de L'Auvergne**  
1190, boulevard Louis-XIV  
Québec (Québec) G1H 6P2

Téléphone : 418 626-1146  
www.desjardins.com/caisse-charlebourg

Donné à Lac-Delage, ce 6 septembre 2013

Guylaine Thibault, présidente d'élection

# Du changement au conseil de ville le 3 novembre

Après deux mandats comme Maire, je laisserai ces fonctions le 3 novembre prochain. J'ai été très fier de participer à l'administration de notre ville et de vous représenter localement et régionalement pendant cette période. J'en profite pour féliciter et remercier sincèrement les membres du conseil de Ville de Lac-Delage pour leur disponibilité et leur dévouement dans la réalisation des différentes activités permettant la bonne gestion de notre ville. Je veux aussi reconnaître l'engagement des employés de notre ville qui réalisent leurs mandats consciencieusement et avec un grand professionnalisme.

J'encourage fortement les citoyens intéressés à l'administration municipale à déposer leur candidature et ainsi contribuer activement au développement et au maintien des acquis de notre beau milieu de vie.

## **Numérotation civique des immeubles**

Nous constatons, dans certaines rues de la ville, que la numérotation des immeubles est un peu chaotique. Par exemple, sur l'avenue du Rocher, la concordance des adresses pair-impair n'est pas suivie. Cette situation pourrait conduire à des délais d'intervention des services d'urgence et occasionne des problématiques de repérage par les fournisseurs et visiteurs.

Dans les prochains mois nous réaliserons une révision d'ensemble pour corriger cette problématique rencontrée dans certains secteurs de la ville. Cette opération doit se réaliser par voie réglementaire et nécessite un temps prescrit d'environ 2 à 3 mois. Nous vous tiendrons informé sur les étapes de cette opération.

## **Développement immobilier à Lac-Delage**

Au moment d'écrire ce texte, le nouveau secteur de la rue des Crans est desservi par l'aqueduc et l'égout municipal. La structure de la nouvelle rue est construite et la première couche d'asphalte ainsi que la pose de luminaire seront réalisées dans les prochaines semaines. Les premières constructions devraient débuter à l'automne. C'est 37 unités qui seront offertes dans ce secteur de notre ville. La seconde phase de ce développement doit débuter à l'hiver par le prolongement de la rue du Refuge.

### Réfection de nos installations de traitement des eaux usées

Nous procéderons au cours de la prochaine année à des travaux de rénovation de nos installations d'épuration des eaux usées. Nous remplacerons 4 aérateurs dans nos bassins en plus de revoir le panneau de contrôle électronique de la station.

Le traitement des eaux usées est une préoccupation constante pour vos élus. Nous sommes conscients de notre localisation stratégique et nous avons à cœur de suivre les normes du ministère des affaires municipales en lien avec la qualité de nos rejets dans l'environnement. À cet égard, nous avons récemment investi dans la formation en traitement des eaux usées d'un de nos employés aux travaux publics. Ce gain en expertise pour notre ville assure une gestion sécuritaire et actualisée de nos installations.

### Optimisation du poste de surpression

Nous avons fait la révision du poste de surpression au coin de la rue des Monts et des Crans. Cette opération visait à mieux répondre aux besoins en alimentation en eau potable des citoyens de la haute ville. En lien avec cette préoccupation, nous ferons prochainement l'acquisition d'une génératrice afin d'alimenter le poste de surpression en cas de panne électrique. Cette mesure assurera un apport en eau potable pour tout le secteur haute ville en situation de rupture d'alimentation électrique prolongée.

### Inspection du réseau d'égout municipal

Dernièrement, nous avons procédé à l'inspection par caméra du réseau sanitaire municipal dans la majorité des rues de la municipalité. Cette intervention vise à connaître l'état de cette infrastructure et planifier les futurs travaux de réhabilitation ou remplacement des conduites.

### Renouvellement de l'entente contractuelle pour la protection incendie

Nous devons débiter les rencontres avec la municipalité de Stoneham menant à la reconduction de l'entente de fourniture de service relatif à la protection contre les incendies pour 2014-2017. Cette entente précise nos obligations mutuelles, les conditions de couverture offertes et les coûts liés aux différents services.

Marc Boiteau  
Maire

**ROYAL LEPAGE**  
Inter-Québec  
AGENCE IMMOBILIÈRE

**Stéphane Lochot**  
Courtier immobilier agréé  
418 622.7537  
www.stephanelochot-immobilier.com

cell: (418)956-2060  
stephanelochot@royallepage.ca

# Concours La carte de Noël régionale 2013

## À vos pinceaux! Prêts? Peignez!

Cette année encore, la MRC de La Jacques-Cartier fait appel à votre créativité et vous invite à prendre part au concours La carte de Noël régionale 2013. Vous résidez ou étudiez sur le territoire de la MRC? Alors, inscrivez-vous!

### Le concours en quelques mots

Le concours La carte de Noël régionale vise à encourager et à promouvoir la création en arts visuels dans La Jacques-Cartier tout en stimulant l'expression artistique des jeunes. Peu importe votre âge ou votre niveau, vous êtes conviés à laisser aller votre imagination!

### Les catégories

Cinq catégories seront considérées, dont Artiste initié, Artiste de loisir, Jeune talent (15-19 ans), Ado (11-14 ans) et Artiste en herbe (5-10 ans).

### Les critères d'admissibilité

L'œuvre déposée devra représenter une scène hivernale ou de Noël et ainsi être en accord avec la thématique de la carte de Noël, être originale, puisqu'aucune reproduction ou modification d'une œuvre existante ne sera autorisée, et être présentée pour la première fois dans le cadre du présent concours.

Acrylique, aquarelle, gouache, huile, pastel et techniques mixtes feront partie des médiums autorisés. À l'exception des aquarelles, les toiles devront être montées sur un cadre de bois et respecter les dimensions acceptées (maximum : 24 x 36 po; minimum : 8 x 10 po). L'encadrement des toiles demeure facultatif.



### Les prix

Des prix en argent allant de 150 \$ à 250 \$ seront remis aux lauréats, sans oublier la diffusion d'une publicité mettant en valeur leurs œuvres ainsi que l'exposition virtuelle permanente de leur réalisation sur le site [Culturejacquescartier.com](http://Culturejacquescartier.com).

### Les modalités d'inscriptions

Pour vous inscrire, contactez Stéphanie Laperrière au 418 844-2160 poste 227 ou à [slaperriere@mrc.lajacquescartier.qc.ca](mailto:slaperriere@mrc.lajacquescartier.qc.ca). Vous pourrez déposer votre œuvre à la MRC ou aux bureaux du Service des loisirs et de la culture de votre municipalité, sis au 117, 1re Avenue. La date limite d'inscription et de dépôt de l'œuvre est le 10 octobre 2013. Pour tous les détails du concours, visitez le [mrc.lajacquescartier.qc.ca](http://mrc.lajacquescartier.qc.ca).



## BAZAR DE JOUETS 2013 DE L'APEL

L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) vous invite à son Bazar de jouets annuel qui se déroulera les 8 et 9 novembre prochain, au centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu, situé au 530, rue Delage à Québec. Profitez de l'occasion pour vendre ou pour acheter des jouets!

Les jouets placés en consignations doivent être propres et en bon état. Vous fixez vos prix et profitez de 75% du montant des ventes. Le prix suggéré devrait représenter 1/3 de la valeur à neuf. L'enregistrement des articles à vendre doit être fait le vendredi 8 novembre entre 18h et 21h. Une équipe de bénévoles étiquetteront les jouets sur place.

La vente de jouets aura lieu le samedi 9 novembre de 9h à 12h. Arrivez tôt, car cette activité attire toujours beaucoup d'acheteurs!!

Prenez note que les objets suivants seront refusés : tous les toutous, les casse-têtes (sauf si préalablement assemblés), les articles de sports ainsi que les articles pour bébé (ex : tables à langer, chaises hautes, etc.).

Pour communiquer avec les organisateurs : le jour au 948-8097 (Pauline Bédard) ou le soir 948-5375 (Philippe Beaupré).

*L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord est un organisme à but non lucratif ayant pour mission la protection et la mise en valeur du riche patrimoine écologique du bassin versant de la rivière Saint-Charles, dans le but d'y promouvoir, d'une part, un milieu de vie harmonieux aux humains qui l'habitent et, d'autre part, la pérennité et la qualité de l'eau. L'organisation du Bazar de jouet se veut une activité communautaire visant à promouvoir la réutilisation des jouets et s'avère aussi une source de financement pour l'organisation.*



Découvrez la télé de la **CCAP**

Canal 01 & 601   [www.icitele.ca](http://www.icitele.ca)

*Nouvelle programmation dès septembre !*

Nouvelles locales ♦ Sports et plein air ♦ Babillard ♦ Événements ♦ Actualité régionale

## RÉSEAU AQUEDUC

Mardi le **17 septembre 2013**, les employés municipaux procéderont au nettoyage du réseau d'aqueduc. Il est conseillé d'éviter la lessive durant cette journée.

## CUEILLETTE DES MONSTRES MÉNAGERS

Il y aura une cueillette des monstres ménagers le **mardi 15 octobre 2013**.

Les monstres ménagers incluent non limitativement : cuisinières, laveuses à linge et à vaisselle, sècheuses, fours et autres accessoires de même nature, tapis, matelas, vieux meubles, accessoires électriques et autres ameublements, réservoirs de tout genre (chauffe-eau, huile, etc.), bicyclettes, baignoires et douches.

Les **matériaux de construction**, de démolition ou de rénovation ne sont pas des monstres ménagers. Donc, ils **ne seront pas ramassés**.

L'occupant devra déposer ses monstres ménagers le plus près possible de la rue, toutefois, en aucun cas, ils ne doivent être placés dans la rue. Vous avez droit à un volume maximal de 3 mètres cubes et un monstre ménager ne doit pas peser plus de 125 kg.

Notez bien qu'à l'exception des 2 cueillettes annuelles, annoncées par la municipalité et cédulées à des dates précises, des frais sont exigibles pour chaque cueillette additionnelle.

## CUEILLETTE DES SACS DE FEUILLES

Les lundis **21 octobre 2013 et 4 novembre 2013**, il y aura une collecte de feuilles, en même temps que la collecte des matières compostables. L'occupant devra déposer ses sacs le plus près possible de la rue, à coté du bac, toutefois, en aucun cas, ils ne doivent être placés dans la rue. Vos sacs de feuilles seront amassés uniquement aux dates mentionnées ci-dessus.



**Lave-Auto Stoneham**  
TEL: 418 912-8634

**SUR RENDEZ-VOUS OU EN LIBRE SERVICE**  
**7 JOURS / 7**  
Lavage intérieur et extérieur  
Shampooing intérieur complet  
Shampooing des tapis • Cirage • Séchage

**Guillaume Rochette**  
laveautostoneham@gmail.com

2694, Blvd Talbot, local 106  
Stoneham  
Québec G3C 1J1

# LES CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE CANDIDAT À L'ÉLECTION MUNICIPALE

Des conditions sont requises pour poser une candidature à un poste de membre du conseil d'une municipalité. Certaines de ces conditions ont trait au statut même de la personne qui désire se porter candidate, d'autres sont relatives à des inéligibilités.

## Les conditions d'éligibilité

Pour être éligible à un poste de membre du conseil, toute personne doit :

1. avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale municipale, c'est-à-dire répondre aux conditions suivantes :
  - être une personne physique;
  - le 1<sup>er</sup> septembre 2013, être de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle ni dans un cas d'incapacité prévu par la loi;
  - le 3 novembre 2013, être majeur;et  
remplir l'une des conditions suivantes :
  - être domicilié sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
  - être, depuis au moins douze mois le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.
2. de plus, résider de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité depuis au moins douze mois. (Même si une personne demeure uniquement de façon non continue sur le territoire de la municipalité, cette résidence doit avoir un caractère de permanence si elle veut se porter candidate à l'élection en cours). (Ainsi, une personne ne peut avoir qu'un domicile, mais elle peut avoir plus d'une résidence. La résidence est souvent un lieu d'habitation secondaire, utilisé de façon occasionnelle ou temporaire, tel un chalet d'été).

## L'inéligibilité

Plusieurs situations d'inéligibilité peuvent empêcher une personne à se porter candidate à un poste de membre du conseil d'une municipalité.

1. L'inéligibilité liée à l'exercice d'une fonction

Les juges des tribunaux judiciaires, les ministres des gouvernements du Québec et du Canada, les fonctionnaires qui occupent un poste d'encadrement au ministère des Affaires municipales, le personnel politique rattaché au cabinet du ministère des Affaires municipales, les membres de la Commission municipale du Québec ainsi que le personnel d'encadrement de cet



organisme, les substituts du Procureur général, les fonctionnaires et les employés de la municipalité, les membres du personnel électoral de la municipalité ne peuvent poser leur candidature à une élection municipale.

## 2. L'inéligibilité reliée à la candidature

Une personne ne peut poser sa candidature à plus d'un poste de conseiller. Elle ne peut aussi poser sa candidature à la fois à un poste de conseiller et au poste de maire.

Est inéligible une personne qui occupe déjà un poste au sein du conseil d'une autre municipalité ou est candidate dans une autre municipalité.

## 3- L'inéligibilité reliée à une inhabilité prévue par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

Est inhabile à exercer la fonction de membre du conseil de toute municipalité :

- la personne déclarée coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse;
- la personne déclarée coupable, d'un acte qui constitue un acte punissable de deux ans d'emprisonnement ou plus et pour lequel elle est condamnée à un emprisonnement de 30 jours ou plus, que cette condamnation soit purgée ou non. L'inhabilité dure le double de la période d'emprisonnement prononcée;
- tout membre du conseil d'une municipalité qui fait une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires, en sachant qu'elle est incomplète ou qu'elle contient une mention ou un renseignement faux;
- la personne qui sciemment, pendant la durée de son mandat de membre du conseil d'une municipalité ou de membre d'un organisme municipal, a un intérêt direct ou indirect dans un contrat avec la municipalité ou l'organisme.

## La production de la déclaration de candidature

La personne qui désire poser sa candidature peut venir chercher au bureau municipal, le formulaire intitulé : *Déclaration de candidature*.

Sur cette déclaration, nous retrouvons l'identification du candidat (prénom et nom, la date de naissance ainsi que l'adresse qui rend le candidat éligible), l'identification du poste où la personne pose sa candidature, la déclaration sous serment et les signatures d'appui des électeurs (au moins 5 électeurs). De plus, la déclaration doit être accompagnée d'une pièce d'identité du candidat. La pièce d'identité doit mentionner au moins le nom et la date de naissance (à titre indicatif, le permis de conduire, la carte d'assurance maladie, le passeport et le certificat de citoyenneté sont valables).

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la secrétaire d'élection, madame Nancy St-Hilaire, ou moi-même.

## JOURNÉE GRATUITE DANS LES AUTOBUS DU TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER!

C'est maintenant devenu une tradition, le Transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC) sera gratuit le mercredi **18 septembre prochain** dans le cadre de la 22<sup>e</sup> édition de la Semaine des transports collectifs et actifs. L'invitation est lancée à tous, afin que tous les résidents de La Jacques-Cartier puissent faire l'essai du confort et de la tranquillité d'esprit qu'offrent nos autobus.



En cette journée sans auto au boulot, chaque utilisateur aura aussi la chance de gagner l'un des cinq laissez-passer mensuels.

La Semaine des transport collectifs et actifs constitue l'occasion idéale d'essayer le transport collectif et de profiter des nombreux avantages offerts par le TCJC; Internet sans fil gratuit sur tous les parcours, sièges confortables, supports à vélo, ainsi que

l'abonnement mensuel avantageux ou l'abonnement métropolitain permettant d'accéder aux autres services de transport de la grande région de Québec.

### **La Semaine des transports collectifs et actifs en bref**

Rappelons que la Semaine des transports collectifs et actifs vise à sensibiliser les citoyens et les décideurs de la région de Québec à la nécessité de changer nos habitudes de déplacement et d'opter pour des solutions de transport durables comme le covoiturage, le transport collectif, ou tout autre moyen de transport actif plus viable, pour nous, pour l'environnement et pour la qualité de vie en ville. Pour le TCJC, service régional en pleine croissance, c'est aussi l'opportunité parfaite d'inviter ceux qui n'ont pas encore franchi le pas du transport collectif de tester le service offert.

Le 18 septembre, relevez le « Défi sans auto au boulot » et embarquez avec nous!

Pour plus de renseignements, consultez le [tcjacquescartier.com](http://tcjacquescartier.com), ou suivez nous sur Facebook et Twitter!

## Le 102<sup>e</sup> Groupe scout des Laurentides recrute !



Vos enfants ont envi de vivre de nouveaux défis ? Faites-leur découvrir le scoutisme.

Notre groupe scout est présentement en période de recrutement ... autant au niveau des enfants ... que des adultes pour s'impliquer dans diverses fonctions.

Notre groupe touche les secteurs suivants : Lac-St-Charles, Lac-Beauport, Stoneham, Lac-Delage, Notre-Dame-des-Laurentides et le nord de Charlesbourg (jusqu'au boulevard Jean-Talon).

Groupes d'âge :

- Castors (7-8 ans, mixte)
- Louveteaux (9-11 ans, garçon)
- Exploratrices (9-11 ans, fille)
- Éclaireurs (12-14, mixte)

Pour information : [www.102e.org](http://www.102e.org) ou [info@102e.org](mailto:info@102e.org)

---

## Petites Annonces

- Piscine à donner. 15', toile 2 années d'usure. Filtre et pompe en bon état.
- Condo à louer en Floride (Waterside village) situé à Hypoluxo, 5 min de la mer. Site francophone. 2 chambres à coucher, 2 salles de bain. Disponible pour février et mars 2014, ainsi que l'automne 2013

Pour renseignements : Catherine St-Cyr, 418-848-1846

# STATION TOURISTIQUE STONEHAM TARIFICATION POUR LES RÉSIDENTS Cours ski ou surf • Saison 2013-2014

Période d'inscription : **avant le 27 novembre 2013**  
Faire le chèque au nom de : **Les entreprises Stoneham inc.**

Lieu d'inscription : Ville de Lac-Delage ou Station touristique Stoneham  
Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet ou au bureau de la municipalité

Pour nous joindre : Station touristique (418) 848-2415 poste 537 ou Ville de Lac-Delage (418) 848-2417

**La majorité des forfaits sont offerts en ski et surf  
Les prix incluent les taxes**

**\*\*Le billet de remontées est obligatoire  
en tout temps\*\***

## 1. Les Mini-Mousses

Clientèle : 3-6 ans  
Durée : 10 semaines : 9 h, 11 h, 13 h 30  
8 semaines : 9 h, 11 h  
Quand : Samedi ou dimanche débutant les 11 et 12 janvier

Coût :	<b>10 sem.</b>	<b>8 sem.</b>
	200 \$	220 \$
	cours et garderie (9 h à 14 h - dîner inclus)	
	400 \$	380 \$

## 2. Les Classes-Neige

Clientèle : 7-17 ans  
Durée : 10 semaines : 9 h, 11 h, 13 h 30  
8 semaines : 9 h, 11 h,  
Quand : Samedi ou dimanche débutant les 11 et 12 janvier

Coût :	<b>10 sem.</b>	<b>8 sem.</b>
Remontées non-incluses	210 \$	230 \$
Avec remontées 7-12 ans	340 \$	335 \$
Avec remontées pour 13-17 ans	415 \$	395 \$

## 3. Programmes « Jeunes Talents »

Quatre options vous sont offertes :  
« **parcours** », « **tout-terrain** », « **freestyle** » et « **apprenti** »

- 33 heures d'encadrement;
- la possibilité de participer à des camps spécialisés;
- idéal pour les infatigables qui en demandent toujours plus!

Clientèle : 5-17 ans  
Durée : 28 décembre au 11 mars, 9 h à 11 h 30  
Quand : 28-29-30 décembre, Camp de Noël  
Samedi le 11 janvier (les quatre options) ou  
Dimanche le 12 janvier (tout-terrain seulement)

Pré-requis : Maintenir son parallèle en terrain difficile ou descendre « switch » dépendamment de l'option choisie.

Pour les 5-6 ans, avoir réussi le niveau Dinosaur avec succès

**Casque obligatoire et carte parc pour option freestyle**

### OPTION 1

JEUNES TALENTS « PARCOURS » (ski seulement) 7-17 ans  
Un excellent compromis entre la compétition et les cours traditionnels.

\*\*Nouveau – Option PM de 12h30 à 14h\*\*

### OPTION 2

JEUNES TALENTS « TOUT-TERRAIN » (ski seulement) 5-17 ans  
Ski tout-terrain, bosses et éducatifs au programme.

### OPTION 3

JEUNES TALENTS « FREESTYLE » (ski et surf) 7-17 ans  
Coaching personnalisé pour les adeptes de freestyle

### OPTION 4

JEUNES TALENTS « APPRENTI » (ski seulement) 14 ans et +

## ESTIMATION DE LA VALEUR MARCHANDE GRATUITE



**JOCELYNE DESGAGNÉ**

COURTIER IMMOBILIER  
**418.805.0165**



**ANDRÉ HUOT**

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ  
**418.657.9339**



*Le Lac Delage,  
c'est aussi chez-nous!*

Pour se préparer à réussir sa certification de moniteur de ski 14 ans et + / intermédiaire à expert

Coût :

Remontées non-incluses	535 \$
Avec remontées 7-12 ans	705 \$
Avec remontées 13-17 ans	800 \$
Option PM parcours (12h30 à 14h)	180 \$

#### 4. Le Classique du Week-end

Clientèle : 18 ans et +  
 Durée : 10 semaines : 9 h, 11 h  
 Quand : Samedi ou dimanche débutant les 11 et 12 janvier

Coût : 10 sem.

Remontées non-incluses	225 \$
Avec et remontées	505 \$

#### 5. Cours Apprenti-Moniteur (planche seulement)

Clientèle : 14 ans et +  
 Durée : 10 semaines (1 h 30 par semaine)  
 Quand : Samedi le 11 janvier, 9h

Coût : 10 sem.

Remontées non-incluses	295 \$
Avec remontées	495 \$

#### 6. Le Mercredi PM

Clientèle : 18 ans et +  
 Durée : 10 semaines (1 h 30 par semaine)  
 Quand : Mercredi le 8 janvier 13 h

Coût : 10 sem.

Inscription et remontées (12 h 30 à 16 h)	270 \$
---	--------

#### 7. Le Clair de Lune

Clientèle : 18 ans et +  
 Durée : 8 semaines (2 h par semaine)  
 Quand : Mercredi le 9 janvier, 19 h 00

Coût : 8 sem.

Inscription et remontées (18 h à 22 h)	290 \$
--	--------

#### 8. Programme de planche à neige

Enfin un programme à votre image!  
 Une fois le STEP 5 obtenu, vous pouvez choisir le thème de session que vous préférez et vous serez alors encadré par un coach spécialisé et formé dans ce que vous choisissez!

Durée : 10 semaines (1 h 30 par semaine)  
 Coût : Voir les tarifs des programmes groupes réguliers

Thèmes proposés :

- « Park & Pipe »
- Tout terrain
- Performance
- Apprenti

Quand :

- Mini-mousses Samedi ou dimanche 11 h débutant les 11 et 12 janvier
- 7-17 ans STEP Samedi ou dimanche 9 h et 11 h débutant les 11 et 12 janvier
- 7-17 ans Thèmes Samedi ou dimanche 11 h débutant les 11 et 12 janvier
- Adultes Samedi 11 h débutant le 11 janvier

## RAMONAGE DE CHEMINÉE

Le ramonage préventif annuel de votre cheminée est un geste qui vous permet d'améliorer la sécurité de votre maison. C'est pourquoi nous désirons vous rappeler de ne pas oublier de procéder au nettoyage complet de votre appareil de chauffage et de la cheminée cet automne.



**Pierre Picard**  
 président

Cellulaire  
 (418) 520-1010  
 Résidence  
 (418) 848-6615  
 Télécopieur  
 (418) 848-5555

**Vente et pose de céramique,  
 granite, marbre et ardoise**

«27 ans d'expérience»

106, rue du Refuge  
 Lac-Delage GOA 4P0

## L'Événement Découverte; une belle 6<sup>e</sup> édition réussie!

C'est le samedi 24 août dernier à Lac-Delage qu'avait lieu la 6<sup>e</sup> édition de l'Événement Découverte. L'Événement a comblé les centaines de participants présents, que ce soit par la programmation étoffée et diversifiée, que par le souper champêtre ou la soirée endiablée!



Parmi les multitudes d'activités familiales proposées, mentionnons les jeux gonflables, les tours de poney, le spectacle pour enfant ou le maquillage. Les différentes prestations comme celles de The Feathers, la chorale Le Choeur de ma Rivière, Magnétique Cheerleading ou la démonstration de slackline ont plus que ravi les spectateurs. À l'occasion de cette fête visant à faire découvrir et célébrer La Jacques-Cartier, une quinzaine d'artistes, entrepreneurs et artisans du territoire étaient aussi présents, démontrant ainsi l'étendue des multiples talents présents dans La Jacques-Cartier.

### Lac-Delage et ses trésors

Trois circuits exploratoires étaient offerts afin de faire découvrir les multiples facettes de Lac-Delage. Les participants avaient ainsi rendez-vous avec l'histoire à travers un tour guidé. Ils ont aussi pu participer à une grande chasse aux trésors, où ils devaient retrouver des objets de grande valeur dérobés au Manoir du Lac Delage. Des dizaines de chanceux ont également eu l'occasion de naviguer sur le lac Delage à bord d'un rabaska. Petits et grands étaient comblés!

### Une soirée digne de la Beattlemania

En soirée, plus de 350 convives ont eu droit à un souper champêtre où les producteurs du territoire étaient en vedette. Tout au long du souper, le magicien reconnu internationalement Étienne Vendette en a impressionné plus d'un avec ses tours de micro-magie. Par la suite, le groupe Day Tripper a fait chanter et danser les centaines de spectateurs présents, en faisant revivre, à travers leurs plus grands hits, les différentes époques des Beattles. Le chansonnier Thierry Gomez a terminé la soirée en beauté autour d'un grand feu de joie.



### L'Événement Découverte

Mis sur pied en 2008 par la MRC de La Jacques-Cartier, en collaboration avec les neuf municipalités locales qui la composent, l'Événement Découverte a pour objectif de développer un sentiment d'appartenance envers la MRC en offrant aux citoyens et visiteurs un événement rassembleur qui leur permet de découvrir les richesses du territoire.

La MRC de La Jacques-Cartier regroupe les municipalités de la couronne nord de la Capitale-Nationale, soit Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Lac-Delage, Stoneham-et-Tewkesbury, Lac-Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval. La MRC travaille à maintenir et coordonner l'aménagement du territoire de La Jacques-Cartier, ainsi que le développement de son territoire en partenariat avec les municipalités membres.

## Heures de bureau

**Lundi au jeudi 13 h à 17 h**

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre rendez-vous, (418) 848-2417 ou communiquer par courriel :

[villelacdelage@ccapcable.com](mailto:villelacdelage@ccapcable.com)

## Municipalité

Bureau municipal (418) 848-2417  
Télécopieur : (418) 848-1948

Travaux publics (urgence soir et fin de semaine)  
(418) 455-1416  
(418) 264-0592 (418) 264-0820

Sûreté du Québec poste de Lac-Beauport  
(administration) (418) 841-3911

Bureau de poste (418) 848-3380  
CLSC La Source (418) 849-2572  
Hydro-Québec 1-800-790-2424  
INFO-SANTÉ 811

## Gardiens et gardiennes

Audrey Dubé	848-5574
Maude Tessa Provencher	907-1733
Étienne Desgagnés	948-5478
Moana Beaupré	848-0473
Frédérique Paradis	848-1846

## Conseil de ville

Marc Boiteau (418) 848-3456  
Maire, administration et ress. humaines

Guy Rochette (418) 948-3432  
Conseiller, siège no 1  
Travaux publics et maire suppléant

Marie-France Robitaille  
(418) 848-1273  
Conseillère, siège no 2  
Sécurité publique

Paul Bordeleau (418) 848-6217  
Conseiller, siège no 3  
Sports, loisirs et animation

Nathalie Cournoyer (418) 848-0869  
Conseillère, siège no 4  
Urbanisme

Bruce Wallace (418) 848-1541  
Conseiller, siège no 5  
Communication et culture

Brian Ross (418) 907-9731  
Conseiller, siège no 6



**Carrossier ProColor**  
Garage Remontage  
Carrosserie Omer Germain  
sans frais 1-855-976-3663  
[carrossierprocolor.com](http://carrossierprocolor.com)

*Service expert à toute épreuve*  
Mario Lajoie et Eric Blais  
Propriétaires  
[pont-rouge@carrossierprocolor.com](mailto:pont-rouge@carrossierprocolor.com)  
**T. 418 876.3663**  
**F. 418 876.3101**  
929 Route 365  
Neuville (Québec)  
GOA 2R0



LE MANOIR DU  
LAC DELAGE

★ depuis 1964 ★

LE MANOIR VOUS OFFRE  
UN TEMPS D'ARRÊT

COUPON RABAIS



2 POUR 1

{ SUR L'ACCÈS AUX BAINS NORDIQUES }

*Valide jusqu'au 30 avril 2014*

418 848-2551 [www.lacdelage.com](http://www.lacdelage.com)

